

Pour un Genepi antiraciste

Le constat est clair: la prison est un vecteur institutionnel majeur du racisme structurel qui participe à la répression des populations racisées en France (et ailleurs, bien sûr). Pourtant, le racisme semble être un angle mort de la réflexion au Genepi, comme dans bon nombre d'organisations militantes françaises. Cette prise de position vise donc à ouvrir des pistes de réflexion antiracistes afin que le Genepi puisse répondre aux problématiques racistes au sein de l'association, dans les milieux militants, et dans le monde carcéral.

« L'incarcération de masse » rime avec racialisation des dispositifs carcéraux. Aux Etats-Unis, 2,3% des Afro-américain·e·s sont incarcéré·e·s au niveau national, et iels représentent 40% de la population incarcérée contre 13 % de la population totale¹. En France, l'absence de statistiques ethno-raciales et l'imperméabilité médiatique et sociologique du monde carcéral font passer sous silence le caractère profondément raciste de la prison. Pourtant, nous savons que la prison vise avant tout les minorités et les catégories les plus vulnérables de la population, suivant les fractures de classe et de race.

Alors que le féminisme a connu un essor remarquable au sein du Genepi au cours de ces dernières années, et que l'association s'inscrit de plus en plus explicitement contre toutes les oppressions, il nous semble primordial d'aborder pleinement la thématique raciale au sein de notre objet social qu'est le monde carcéral. Le Genepi s'est positionné à plusieurs reprises sur les étranger·e·s en prison (prises de position de 1984, 1997, 1999, et 2008) ainsi que sur le discours d'amalgame entre islam et radicalisation (prise de position de 2016), en soulignant les caractères xénophobes et islamophobes du système carcéral. Mais il faut bien convenir que notre réflexion sur le racisme structurel et l'effet de la prison sur les corps racisés est au point mort. En partant de ce constat, cette prise de position vise à porter l'antiracisme au-delà d'une problématique interpersonnelle et morale, et d'en faire un préalable obligatoire à la fois dans notre critique de la prison, mais aussi de notre approche du militantisme et de nos comportements au sein du Genepi.

Quelques éléments de langage

Afin de privilégier la clarté dans nos revendications, nous souhaitons expliciter quelques éléments de langage qui seront mobilisés tout au long de cette prise de position.

Entendue sous l'angle d'une construction sociale, *la race* n'a aucune existence biologique ; elle est cependant une catégorisation créée culturellement, socialement et politiquement. En conséquence, une *personne racisée* est une personne subissant une assignation par le groupe majoritaire à une catégorie raciale. Ce processus d'assignation se fait en fonction de la *blanchité*, qui est un construit social aux modalités dynamiques par lesquelles, en certains contextes socio-historiques, certains individus ou groupes peuvent être assigné·e·s ou adhérer à une « identité blanche » socialement gratifiante. La personne blanche possède à ce titre des privilèges et oppresse en imposant son hégémonie, volontairement ou non, à tous les niveaux de la société. Les personnes blanches se positionnant en soutien aux personnes racisées, sans invisibiliser leurs paroles, pour s'opposer au système de domination raciste sont des *allié·e·s*.

Le racisme *systémique et/ou structurel* est « la production sociale d'une inégalité fondée sur la race dans les décisions dont les individus font l'objet et les traitements qui leur sont dispensés.

¹ Breaking Down Mass Incarceration in the 2010 Census: State-by-State Incarceration Rates by Race/Ethnicity. Briefing by Leah Sakala. May 28, 2014. Prison Policy Initiative.

L'inégalité raciale est le résultat de l'organisation de la vie économique, culturelle et politique d'une société »². Plus concrètement, le racisme systémique s'illustre par la difficulté pour les personnes racisées à trouver un travail, un logement, par les contrôles au faciès et l'exposition à la violence policière, par des différences de traitement dans les champs médical, juridique, scolaire et académique... L'Etat, à travers les nombreuses lois et institutions visant implicitement les personnes racisées, notamment à travers le prisme de l'islam, est un acteur majeur de ce système d'oppression : on peut ainsi parler d'un *racisme d'Etat*. Il est le résultat d'une volonté de contrôle des populations racisées, mais également de préjugés collectifs profondément enracinés dans notre culture, qui sont le fruit de la construction volontaire ou non d'un imaginaire autour de la personne colonisée.

Enfin, *l'intersectionnalité* est un concept mettant en exergue la pluralité des oppressions vécues par certains individus en fonction de leur positionnement dans les rapports de force et systèmes de domination qui traversent nos sociétés.

La prison : vecteur institutionnel du racisme d'Etat, moteur du contrôle des populations racisées

S'il n'est pas possible de caractériser précisément la race de la population carcérale, les diverses recherches sociologiques établissent le profil-type d'un détenu: jeune, homme, peu qualifié, issu des classes populaires, et racisé. Loïc Wacquant démontre notamment la surreprésentation « des étrangers, des immigrés non-occidentaux dits de la « seconde génération » et des personnes de couleur (...) au sein de la population carcérale – et ce à un degré comparable en maints endroits à la « disproportionnalité » qui frappe les Noirs en Amérique »³. La prison et la question raciale sont indissociables: rappelons que que la Maison d'arrêt de la Santé, jusqu'en 2000, répartissait ses détenus en quatre quartiers: « blanc », « africain », « arabe » et « reste du monde ».

La représentation massive de personnes racisées en prison doit nous inciter à nous positionner sur l'utilisation de la prison comme outil du racisme d'Etat.

Racisme d'Etat premièrement car ce sont les institutions de l'Etat, c'est-à-dire la justice et la police, qui mettent en oeuvre l'incarcération de personnes racisées. Or, ces institutions visent particulièrement les corps racisés, comme en témoigne les contrôles au faciès, les nombreux cas de violences policières à l'encontre de personnes racisées, les condamnations à la prison ferme visant particulièrement des personnes noires ou arabes via notamment les comparutions immédiates.

Racisme d'Etat deuxièmement car la non existence d'un droit du travail en prison permet aux entreprises d'approfondir l'exploitation des personnes racisées en prison.

Racisme d'Etat troisièmement car, à travers cette incarcération, l'Etat participe à la précarisation des populations racisées avec toute la stigmatisation qui découle de la possession d'un casier judiciaire et d'un passage par la prison.

Racisme d'Etat enfin car c'est sous couvert d'un antiracisme fallacieux que les institutions de l'Etat parmi lesquelles la DILCRAH⁴ musèlent et condamnent politiquement et juridiquement

² Rapport de la Commission sur le racisme systémique dans le système de justice pénale en Ontario, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1995

³ Loïc Wacquant, Les prisons de la misère, eds. Raisons d'agir, 2015

⁴ DILCRAH: Délégation interministérielle de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

les associations antiracistes qui dénoncent les problématiques carcérales, les accusant d'être trop communautaires, avançant l'existence d'un racisme anti-blanc, et interdisant des réunions en non-mixité raciale.

Racisme et antiracisme au Genepi

Conscient·e·s de faire partie d'un système qui ne nous permet pas d'échapper au racisme systémique et soucieux·ses de le déconstruire, il nous paraît important de définir à quel point et sous quelle forme il est présent au sein du Genepi et dans tous les milieux sociaux que nous fréquentons, afin de nous positionner réellement et fermement comme une association antiraciste.

Force est de constater que les bénévoles du Genepi constituent un ensemble relativement homogène, majoritairement féminin, blanc, issu d'une classe aisée et étudiant au sein d'universités et de grandes écoles. Or, dans le cadre des interventions d'Information et de sensibilisation du public (ISP), nous parlons au nom de personnes racisées. Il s'agit ainsi non seulement d'initier un travail de réflexion antiraciste par rapport au monde carcéral, mais aussi de remettre en question nos propres comportements et structures associatives.

Dans cette optique, nous avons tout intérêt à ce que les bénévoles soient conscient·e·s de leurs privilèges, sensibilisé·e·s aux concepts de blanchité et de racisme systémique, et lucides sur le fait qu'il est indispensable d'interroger les problématiques raciales sous un angle intersectionnel. Cette remise en question passe avant tout par l'auto-réflexion, qui nous permettrait par exemple de ne pas tomber dans le piège de l'action en détention "humanitaire" empreinte de clichés racistes.

De même, au-delà de l'action en détention, il est primordial que nous puissions porter la question de la race - en prison et au sein de la société - dans nos discours, dans la construction de nos ISP ainsi que dans nos positionnements politiques. En effet, la prison étant au carrefour des oppressions, le Genepi est amené à de nombreuses reprises à se positionner sur des sujets beaucoup plus larges que la question carcérale. Il est donc important à ces moments-là de se positionner en tant qu'allié.e aux côtés des collectifs de personnes racisées, afin d'œuvrer véritablement pour la convergence des luttes.

Enfin, en tant qu'organisation majoritairement blanche, il est important de prendre conscience que le Genepi est un espace potentiellement exclusif et non-accueillant pour les personnes racisées. Il est donc primordial de réfléchir à un mode de fonctionnement plus inclusif. En effet, nous pensons que la surreprésentation de personnes blanches est liée à des comportements racistes de la part de certain·e·s bénévoles, ainsi qu'au fonctionnement général de l'association. Par exemple, le recrutement cible majoritairement les universités « prestigieuses » et les grandes écoles, les formations ont lieu le week-end empêchant les étudiant·e·s salarié·e·s d'y participer, et la vie associative que nous menons exige un ensemble de comportements élitistes, notamment à travers l'utilisation d'un vocabulaire peu accessible et propre aux sciences sociales. Or, les personnes racisées sont souvent exclues de ces sphères, et l'absence des questions raciales et d'un positionnement antiraciste ferme du Genepi n'incite pas les personnes racisées militantes à nous rejoindre.

Sortir de la réflexion, passer au politique

Une fois ces constats faits, il faut que le Genepi agisse. Il faut avant tout que nous **cessions de faire de l'antiracisme un débat pour en faire un préalable obligatoire de nos luttes**. Cet antiracisme passe par un travail en interne qui s'adresse à l'homogénéité sociale de nos

bénévoles, ainsi que par un travail de coordination politique avec les premier·e·s concerné·e·s. Voici un ensemble de solutions envisageables afin d'initier un début de réponse aux problématiques soulevées:

- animer des ateliers obligatoires aux JRFP portant sur le racisme et l'antiracisme ;
- porter un discours antiraciste en multipliant les possibilités d'y réfléchir et de l'exprimer, notamment en multipliant les thèmes d'Assises et les éditions de Passe-Murailles à ce sujet ;
- donner la parole aux premier·e·s concerné·e·s en invitant des militant·e·s antiracistes à intervenir et animer des ateliers et parcours lors des formations locales, régionales et nationales ;
- créer un livret court et accessible avec les notions, les faits et les termes de base de l'anti-racisme pour que chaque bénévole puisse se saisir de la question ;
- créer un référent antiraciste au sein des instances de l'association pour répondre aux cas de discrimination et de comportement racistes qui surviennent au Genepi ;
- créer un comité antiraciste. Ce comité serait composé de toute personne racisée, permanente ou bénévole. Il aura pour mission de permettre à chacun·e de communiquer sur le racisme vécu au quotidien et/ou au sein de l'association ; de réceptionner la parole de personnes subissant des oppressions de race au Genepi ; de mettre en place des solutions ;
- œuvrer pour une politique de recrutement inclusive, permettant d'élargir notre base militante au-delà des universités « prestigieuses » et grandes écoles, de casser l'homogénéité socio-économique de l'association et de faire valoir la parole de personnes racisées ;
- réfléchir aux prisons d'outre-mer, aux centres de rétention administrative (CRA), aux nouveaux quartiers pour « radicalisé·e·s », et plus généralement à toutes les institutions répressives à travers le prisme de la race ;
- et enfin, comme le conseille Pierre Tevanian, « à être autant que possible aux côtés des sans-papiers, des filles voilées exclues de l'école, des émeutiers emprisonnés, de tous ceux qui luttent contre l'impunité policière... – à être en somme partout où des non-blancs se réunissent pour détruire la domination blanche⁵ ».

⁵ Pierre Tevanian, La mécanique raciste, eds. La Découverte, 2017